L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 JUIN 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBBY, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 13 JUIN 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Hoen & Co., dans leurs salles d'encan, bat ten, tendiers et boutiques.

Par S. Gatzenik, à son bureau d'encan, coin Passage de la Bourse et Bienville, une jument et une chèvre [illegible].

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

La langue française et la Convention.

Nous avions remarqué diverses propositions présentées à la Convention qui indiquaient, de la part de leurs auteurs, l'intention de maintenir la proscription prononcée par la Constitution de 1868 contre la langue française. Nous avons été heureux de voir que la majorité de la Convention est animée d'un sentiment tout différent à l'égard de la langue qui a été pendant si longtemps la langue officielle de la Louisiane et qui est encore la langue la plus usitée par un bon tiers de la population de l'Etat.

Dans la séan[ce] Convention a adopté l'article 3 du projet d'ordonnance sur l'instruction publique, article qui est ainsi conçu :

Les classes devront se faire en langue anglaise dans les écoles publiques, où les études élémentaires devront avoir lieu, mais ces études pourront également avoir lieu, sans autres frais, en langue française, dans les paroisses ou localités où la langue française domine.

Avant la guerre, le français était enseigné dans les écoles publiques du Second et du Troisième district de la Nouvelle-Orléans, et dans toutes les paroisses créoles, sur le même pied que l'anglais.

L'article permet simplement que les classes aient lieu en langue française dans les localités où cette langue domine, mais à la condition que cela n'entraînera pas plus de frais.

Ce n'est pas là certainement tout ce que désire la population créole louisianaise, mais elle accueillera néanmoins avec une extrême satisfaction ce premier vote de la Convention qui rompt avec l'esprit de proscription du régime radical, en rendant aux descendants des anciens habitants de la Louisiane le droit de parler la langue de leurs pères et de recevoir en cette langue les éléments de l'instruction. C'est une première victoire que nous enregistrons avec plaisir et nous espérons que la Convention ne s'arrêtera pas là dans la voie du retour à la justice.

Nous pouvons citer l'exemple de l'Angleterre qui après avoir proscrit le français au Canada, a compris qu'il était de bonne politique de revenir à une mesure plus libérale et qui a rétabli l'usage du français dans les tribunaux et les écoles.

Pas plus en Louisiane qu'au Canada, le français n'est une langue étrangère, c'est la langue mère du pays. Elle a d'abord prédominé, puis elle a marché de pair avec l'anglais et elle est restée l'une des deux langues officielles de la Louisiane jusqu'au moment de la guerre.

Ce sont les radicaux qui, par haine de l'élément franco-louisianais, ont proscrit la langue française dans leur Constitution de 1868. Cette proscription n'a plus de raison d'être.

Le français a droit, comme langue mère d'un tiers de la population, à être rétabli dans les privilèges dont il jouissait avant la guerre. Un intérêt d'ordre public commande que les lois soient publiées en français afin qu'elles soient portées à la connaissance de la population de langue française; et, dans toutes les paroisses où cette langue domine, les publications judiciaires et légales devraient avoir lieu aussi bien en français qu'en anglais, afin d'assurer par cette double publicité les droits des parties intéressées et ceux des tiers.

Nous ne parlons pas ici dans un intérêt particulier, nous plaidons la cause d'une population qui a hérité de droits et de privilèges qui méritent d'être respectés et que le régime radical a sacrifiés sans souci de la justice des conséquences.

Les membres de la convention ont pu se convaincre de l'influence qu'exercent encore dans une partie considérable de l'Etat les organes de la population franco-louisianaise et par suite, de l'importance que cette population attache au maintien d'une langue liée intimement à l'histoire des premiers temps de la Louisiane et à toutes les nobles traditions du passé. Ils sauront, nous n'en doutons pas, faire preuve d'un esprit éclairé et libéral et ils traiteront la langue française en amie qu'il faut garder et non en ennemie qu'il faut proscrire.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Toujours préparées; on n'a pas à en entre.... [illegible]

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressort, à très bas prix, à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

MM. Broca, de Quatrefages, Topinard et de Mortillet vont partir pour la Russie. Ils vont faire, sur l'invitation du grand-duc Constantin, une excursion anthropologique. Ils iront à Berlin, à Saint-Pétersbourg, assisteront au congrès des Amis de la nature qui doit se tenir à Moscou au commencement du mois d'août, à l'occasion de la clôture de l'Exposition, et reviendront par le sud de la Russie et par Vienne.

Ajoutons que M. de Quatrefages vient d'être élu membre étranger de la Société royale de Londres. C'est une distinction du plus haut prix, car la Société royale ne nomme qu'un très petit nombre de membres étrangers. M. de Quatrefages y remplace Claude Bernard.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

—La ville de Paris vient de faire installer dans chacune des vingt mairies un bureau de pesage public muni d'une bascule [illegible], où chacun peut demander le contrôle du poids d'une marchandise achetée, d'un colis à expédier, etc.; moyennant une faible redevance, l'employé délivre au public un ticket portant le poids obtenu imprimé par la bascule. Ce mode de pesage donne une sécurité entière contre toute erreur; le ticket [illegible] est un contrôle, certain et indiscutable qui évite toute contestation sur le poids de l'objet.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à 12 ans, l'enfant sortit un revolver et de feu sur son père. Celui-ci [illegible] son fils, qui déchargea encore [illegible] coups de son arme. Affolé et [illegible] pour sa vie, l'officier saisit son [illegible] et en transperça l'enfant, dont les [illegible] sont en danger."

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Le Democrat et la pétition.

On sait que le *Democrat* a changé de propriétaires il y a environ six semaines, et qu'après avoir été pendant quelque temps publié d'une façon en quelque sorte anonyme, il a arboré depuis trois jours en tête de ses colonnes le nom du major E. A. Burke, comme éditeur responsable pour les nouveaux propriétaires dont les noms continuent à rester dans l'ombre.

Depuis le changement survenu, il s'est opéré dans la ligne de conduite du *Democrat* un mouvement de conversion qui n'a certes échappé à aucun de ses anciens lecteurs.

Nous n'entendons nullement contester aux nouveaux propriétaires le droit de soutenir des opinions contraires à celles que défendaient leurs prédécesseurs. Charbonnier est maître chez lui. Le nouveau *Democrat* brûle ce que l'ancien adorait; adore ce que l'ancien brûlait; libre à lui; c'est l'affaire des lecteurs de juger. Notre intention en parlant du *Democrat* n'est donc pas d'opposer au major Burke les opinions du major Hearsey dont il n'est pas responsable, mais nous devons dire quelques mots d'un article qui a paru hier dans ce journal au sujet de la pétition des contribuables.

Le *Democrat* plaisante, fort spirituellement peut-être, sur la présentation de la pétition à la convention dans une botte en carton, mais il ne parle que de deux membres du comité chargé de la présentation, il a oublié les dix-huit autres. Pour son information nous reproduisons les vingt noms, libre au *Democrat* de compléter sa plaisanterie.

Le comité se composait de MM. J. Lavergne, J. Vicoca, N. E. Bailey, M. Rouzan, D. P. Scanlan, Léon Queyrouse, P. Coyle, Jos. Bayle, James Keating, Numa Olivier, W. P. Freret, A. Bienvenu, Leon Bernard, J. B. Barthelemy, Y. Geddes, B. Nautré, O. F. Thiesman, P. Guesnon, Dr. Roussel et McLean (d'Alger)

Nous passons sur la tentative de l'auteur de l'article de tourner en ridicule un mouvement aussi sérieux, l'exercice d'un droit aussi sacré que celui de pétition; nous ne défendrons pas le Dr Tebault, le citoyen le plus dévoué que nous connaissions, il n'en a pas besoin.

Arrivons donc à l'objet réel de l'article; *in cauda venenum.*

"Nous suggérerons seulement, dit le *Democrat*, que l'on ne néglige pas d'examiner les signatures apposées à cette pétition." Et notre confrère rappelle le précédent historique de la pétition de la réforme sous Guillaume IV en Angleterre, pétition dont les 250,000 signatures étaient loin d'être authentiques. Le *Democrat* ajoute :

"La Convention doit se rappeler qu'elle a un devoir solennel et grave à remplir, et qu'elle doit prendre toutes les précautions pour éviter qu'on ne lui en impose par une semblable déception."

L'auteur de l'article a cru être méchant, il n'a été que maladroit. Rien, en effet, ne saurait être plus agréable aux organisateurs du mouvement que de voir le conseil du *Democrat* suivi et les signatures apposées au bas des pétitions examinées une par une par les membres de la Convention. Chacun des 6492 noms, à fort peu d'exceptions près, étant suivi d'une adresse, rien n'est plus facile que de vérifier l'identité du signataire. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur ces listes pour se convaincre que les signatures sont bien authentiques.

L'auteur de l'article aurait pu lui-même demander à examiner les listes; s'il l'eût fait, nous sommes convaincu qu'il se serait épargné la peine de tourner en dérision un mouvement qui a été remarquable par la spontanéité avec laquelle y a pris part la population de notre ville.

Le texte de la pétition a été publié samedi dans l'*Abeille* et la simple mention qu'on pouvait se procurer des listes dans nos bureaux a amené de tous les points de la ville des centaines de citoyens, les uns venant pour signer, les autres pour prendre charge des listes.

On ne fraude que pour de l'argent, et il n'y en avait pas dans le mouvement. L'impression de la pétition a coûté $7.50; cette somme a été payée par deux ou trois citoyens. Quant au mouvement pour recueillir des signatures, c'est le peuple lui-même qui en a fait les frais en signant et en faisant signer les listes. Le mouvement n'est pas arrêté; la Convention recevra d'autres listes et nous demandons comme le *Democrat* que les signatures soient examinées attentivement; elles n'en auront que plus de poids.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Si jamais je cesse d'aimer......Quoi!......les chaînes.

—La "Révolution française" s'occupe d'une catégorie de proscrits qui ne sont pas compris dans la loi d'amnistie.

Dans notre numéro de mardi 20 mai, nous avions appelé l'attention du gouvernement sur les soldats qui, lors de la Commune, avaient passé à l'insurrection ou avaient refusé de se battre contre les gardes nationales parisiennes et avaient passé à l'étranger, ne voulant pas prendre part à la guerre civile.

Voici à ce sujet une pétition ou plutôt une "question" à M. le président de la République, qui se signe en ce moment.

"Monsieur le président de la République française,

"Les soussignés, ne sachant à qui s'adresser pour avoir une solution, vous prient de leur faire savoir, par la voie du "Journal officiel," si les soldats qui, pour ne pas tirer sur leurs compatriotes, ont quitté leur drapeau le 18 mars 1871, à la fin de la Commune, sont compris dans l'article 3 de l'amnistie.

"Il pourrait y avoir doute à cet égard, puisque leur cas est disciplinaire et non politique, et qu'ils n'ont pas subi de condamnation.

"Ces nombreux jeunes gens sont en exil depuis neuf ans, ignorant s'ils peuvent ou non rentrer en France; nous espérons donc, monsieur le président, que vous voudrez bien prendre notre demande en considération.

"Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de notre respectueux dévouement à la République et à vous.

Edmond Pontenié; Ae. Ve Denis Pontenié; Eugénie Pierre; V. Tinard; Yves Mallier; Emile Chemerol; D. Longeville; L. Dollet; Verne; Belanger, etc.

Pourquoi pas leur voter des couronnes civiques?

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

—A ceux qui reprochaient à quelques-uns de nos législateurs d'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Clara (Belande).

Le colonel [illegible] Mahon n'est pas un [illegible] y a eu en 1820 qu'il fut [illegible]. Après vingt ans d'absence, [illegible].

Le colonel a eu dix-huit duels. Il fut blessé deux fois, tandis qu'il tua ou blessa son adversaire dans sept; dans les cinq autres combats, des balles furent échangées sans résultat, et l'honneur déclaré satisfait.

Ce serait un véritable roman, que le récit de l'existence de ce vénérable colonel, qui fut tour à tour membre du Parlement anglais, commandant en chef de l'armée péruvienne, grand amiral au Chili, pour redevenir finalement anglais.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Avez-vous jamais mangé [illegible] de [illegible]?

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

LES ÉCHANGES ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE.

L'administration des douanes a publié le tableau du commerce de la France pendant le premier trimestre de cette année, et nous avons eu la curiosité assez naturelle d'y chercher les chiffres sur lesquels étaient fondées les lamentations des protectionnistes de l'agriculture et du coton. Nous étions inquiets surtout de cette inondation de bétail américain vivement attestée par M. Pouyer-Quertier et maints orateurs des comices agricoles normands.

En ouvrant le volume, nous avons été un peu rassurés. En effet, les importations de bestiaux pendant le premier trimestre n'ont guère dépassé 22 millions. Sont-elles en voie d'augmentation? Pas du tout; car, l'année passée, elles étaient de 36 millions; en 1873, de 26; en 1872, de 28, et, en 1870, de 35 millions. S'il y a là un mal, il est ancien et supportable, d'autant que personne, à notre connaissance, ne se plaint encore du bas prix de la viande.

Voyons maintenant en quoi consistent ces énormes importations de bétail américain sur des navires aménagés tout exprès, dont on a fait des tableaux si remarquables; que trouvons-nous? A l'importation, pendant le trimestre, 14,000 bœufs, dont 12,700 viennent d'Italie et 704 de Belgique. Les Etats-Unis ne figurent pas en nom au tableau : ils sont entre les "pays divers" qui ont fourni 652 bœufs, ni plus ni moins.

On a importé 17,000 vaches, dont plus de 10,000 sont belges et plus de 6,000 italiennes. Les pays divers, entre lesquels les Etats-Unis figurent pour une part seulement, n'ont importé que 659 têtes. Il en est de même pour les autres sortes de bétail. Le fonds des importations françaises est fourni par l'Italie et la Belgique. Il faut remarquer, d'ailleurs, que ces importations diminuent plutôt qu'elles n'augmentent et qu'en 1878 elles ont été plus importantes que cette année pour toutes les sortes de bétail.

Qu'étaient donc ces tableaux si colorés que les orateurs protectionnistes ont présentés à leurs auditeurs? Des romans, de simples romans dont il ne reste pas trace quand on examine les faits réels.

Examinons maintenant dans les tableaux de la douane les importations de quelques articles d'alimentation. Celle des viandes fraîches dépasse 1,500,000 kil., dont la Belgique fournit 352,000 et la Suisse 517,500 : les autres pays, entre lesquels se trouvent les Etats-Unis pour une part, en apportent ensemble 555,000 kil. On a lieu de s'étonner de la modicité de ce chiffre lorsqu'on sait que les Etats-Unis importent en Angleterre des quantités considérables de viandes conservées dans de la glace. L'importation américaine en France ne présente un chiffre sérieux que pour la viande salée de porc, qui s'est élevée pendant le trimestre à plus de 9 millions de kilogrammes. Quant aux fromages, ils viennent de Suisse et de Hollande, et les beurres de divers pays, entre lesquels les Etats-Unis n'ont pas de mention particulière.

L'importation des froments a été considérable, de 5,210,000 quintaux pendant le trimestre. Sur cette quantité, les Etats-Unis ont fourni 3,246,000 quintaux et la Russie, 1,235,000. Il n'est donc pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, que le bas prix des blés américains soit tellement exceptionnel qu'il défie toute concurrence, puisque d'autres pays, et la Russie en particulier, concourent avec succès sur notre marché avec les Américains.

Les chiffres que nous venons d'étudier montrent l'inanité du roman protectionniste et confirment nos appréciations. Les Etats-Unis peuvent nous fournir avec avantage des viandes salées et conservées, toujours inférieures à la viande fraîche, et n'importent pas de bétail vivant. Ils peuvent également nous fournir des grains à un prix qui n'est ni très-bas ni très-haut, de façon à nous donner, dans les années de disette, le supplément dont nous avons besoin; mais dans les années d'abondance, ils ne sauraient vendre leurs grains sur nos marchés. Il n'y a dans cette situation aucune cause d'alarme actuelle pour les agriculteurs, et le consommateur n'a pas encore à craindre le danger d'obtenir ses aliments pour rien ou à vil prix.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

L'ÉMIGRATION FRANÇAISE.

Il est généralement admis que l'émigration française, bien que beaucoup moins considérable que les émigrations de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie, atteint un chiffre beaucoup plus élevé que ne le feraient supposer les statistiques officielles, supérieur même à celui qu'atteignait l'émigration allemande dans la période qui a précédé l'année 1846, comme on peut s'en assurer en consultant le rapport spécial sur l'immigration publié en 1872 par ordre du gouvernement de Washington. Depuis 1873, l'immigration générale est entrée —sauf pour l'Algérie—dans une période de décroissance, justifiée par les crises financières et industrielles des principaux pays de destination. Pour ne citer que les Etats-Unis, l'immigration, qui était de 422,000 individus, en 1873, est tombée à 191,000 en 1875, 157,000 en 1875 et 130,000 en 1877.

Quant à la thèse qui a été soutenue que nous sommes devenus "casaniers," que nos ancêtres émigraient davantage et avaient seuls fondé au loin de florissantes colonies, il suffit pour la réfuter de quelques mots et de quelques chiffres. En cent cinquante ans de possession, l'ancienne France n'a expédié au Canada que dix mille colons, ancêtres des 1,500 mille Canadiens français d'aujourd'hui. La Louisiane, en 1763, quand elle fut cédée à l'Espagne, comptait moins de 6,000 habitants français. Après quarante-huit ans, l'Algérie, avec un territoire vingt et trente fois moindre, en a déjà 160,000.

Un fait curieux et qui n'est pas très connu, c'est que de 1820 à 1850, première période pour laquelle on possède des documents officiels sur la nationalité des émigrants débarqués aux Etats-Unis, la moyenne annuelle de l'immigration française en ce pays était supérieure à celle de l'immigration allemande. Celle-ci n'a pris une importance réelle qu'à partir de 1845, où elle fut de 33,000 personnes. Elle a atteint son maximum (215,000) en 1854. De 1820 à 1877, le chiffre annuel de l'émigration française aux Etats-Unis n'a dépassé que cinq fois 10,000 et deux fois 20,000. Ces sept années exceptionnelles sont : 1846, 1847 (20,040) 1851 (20,126), 1853, 1854, 1872, 1873. On voit que les marins ont eu lieu sous tous les régimes.

L'émigration lointaine se compose généralement de gens qui sont las du travail salarié, qui ont des aspirations d'indépendance immédiate, et qui veulent les satisfaire en se rendant là, où ils peuvent devenir immédiatement propriétaires, ce qui n'est possible que dans les pays peu peuplés, où la terre se donne pour rien. Voilà précisément pourquoi la France, pays de petits propriétaires, fournit moins d'émigrants que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, pays de grandes propriétés, foncières, d'où les ouvriers agricoles s'expatrient par milliers.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

[illegible], âgé de trente ans, n'est [illegible] [illegible] Winslow pour les [illegible]. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

—On télégraphie de Zurich, le 26, à la *Gazette de Francfort* :

Le Grand-Conseil de Neuchâtel, considérant que la vie humaine doit être respectée, a confirmé à l'unanimité la loi de 1854, qui abolit la peine de mort.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

L'ALLEMAGNE, LA FRANCE ET L'EGYPTE.—L'intervention inattendue de l'Allemagne dans les affaires de l'Egypte, aura peut-être pas étrangère au changement de politique de la France et de l'Angleterre vis-à-vis du Khédive.

A ce propos, il convient de mettre sous les yeux de nos lecteurs une correspondance adressée de Berlin au Times :

"Il est clair, dit cette correspondance, que le prince de Bismark a modifié son attitude vis-à-vis de la France, espérant gagner par son apparence de confiance ce qu'il aurait difficile d'obtenir par des alliances et des actes de défiance; il n'a pas que les événements au-delà du Rhin soient suivis ici avec la plus grande attention, on sent qu'il ne saurait y avoir de motifs sérieux de crainte, tant que les destinées de la République seront dans les mains d'hommes animés de l'esprit de M. Waddington.

"L'Allemagne a intérêt à se concilier le bon vouloir de la France, autant pour son propre avantage que pour empêcher une alliance possible entre la République française et la Russie, et d'autres indices [illegible] pouvoir que ce [illegible] parait [illegible] le prince de Bismark. Sans [illegible] chose, la [illegible] de l'Allemagne dans la question des difficultés survenues en Egypte est envisagée comme dictée indirectement par ce mobile : cette sympathie pour la France se manifestant d'autant plus spontanément que l'on désirerait peut-être lui fournir une compensation du mécompte occasionné par le faible concours fourni par l'Angleterre, dans les efforts tentés par le gouvernement français pour procurer à la Grèce un remaniement de frontières, d'accord avec les recommandations du Congrès de Berlin."

Il nous paraît difficile de regarder comme favorable à la France l'attitude prise par l'Allemagne vis-à-vis de l'Egypte.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

BISMARK ET LA DOCTRINE MONROE.—On lit dans le *Sun* :

Le correspondant à Berlin d'un journal de Londres croit être sûr que Bismark est sur le point d'esquisser un projet d'intervention européenne commune entre la Bolivie, le Pérou et le Chili. Autant qu'il apparaisse de la dépêche à la *Pall Mall Gazette*, Bismark n'a pas, quant à présent, l'intention de comprendre les Etats-Unis dans l'invitation.

On ne saurait nier que la guerre qui sévit maintenant dans l'Amérique du Sud, avec son accompagnement de destruction de propriétés et de perturbations du commerce, est une grande folie de la part des pays qui y sont engagés et cause de grands préjudices à tous les autres pays ayant des intérêts commerciaux dans cette partie du monde. Mais une intervention européenne commune dans les affaires d'Etats américains serait chose fort sérieuse aussi.

Cherchons la doctrine Monroe, et quand nous l'aurons trouvée, prenons-en note.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

—Les Hollandais ont établi des lignes télégraphiques dans leurs possessions de Java et de Sumatra. Un rapport officiel qui vient d'être publié constate que l'entretien et le fonctionnement de ces lignes présentent d'assez grandes difficultés par suite des dégâts dus à des animaux sauvages, principalement aux éléphants. A Sumatra pendant les trois dernières années on n'a pas compté moins de soixante interruptions sérieuses.

Le 26 mai 1876, la ligne télégraphique de Muara-Dura-Lahat a été complètement abattue sur une longueur de trois pauls; toutes les réparations exécutées pendant le jour étaient régulièrement détruites la nuit; c'est seulement au bout de trois jours que le service a pu recommencer.

Outre l'hostilité systématique des éléphants, les tigres, les ours et les buffles sont un danger permanent pour les hommes chargés d'inspecter le télégraphe dans la jungle. Les singes [illegible] et petits paraissent aussi regarder les poteaux et les fils télégraphiques comme étant destinés spécialement à leurs exercices gymnastiques, ils se pendent aux fils, les brisent souvent et emportent les isolateurs dans les bois.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

KELLER—Décédée, le 12 juin 1879, à 6 h. M. Mme Vve J. B. KELLER, âgée de 63 ans, native de la paroisse St. Jean-Baptiste, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 45 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement aujourd'hui, à 10 heures du matin de chez son gendre, A. Fleury, rue Jersey, entre l'Avenue Napoléon et Berlin, 6me District.

Décédée hier, à 9 heures du soir, MERCEDES MASSON, âgée de 11 mois, fille de W. J. Masson et Eugénie Bachemin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le convoi devant partir à 4 heures du soir, de la résidence des parents rue St-Philippe 156, où le corps est exposé.

Décédée hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge de 7 mois et 13 jours, CÉCILE LEROUGE, fille de Athanase Lerouge et d'Aline Sallee. Les familles Lerouge et Cornibé sont priées d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures du soir. Le corps est exposé à la résidence des parents, 109 rue Bienville.

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge de 7 mois et 13 jours, CÉCILE LEROUGE, fille du sociétaire A. Lerouge. Les membres de la société sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures du soir. Le corps est exposé à la résidence des parents, 109 rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Le Président, A. MAUBEE.

AVIS SPECIAL.
Bureau des Machines à Coudre de GROVER & BAKER.

L'agence des machines à coudre de Grover & Baker ayant été transportée au No. 153, rue du Canal, on y trouvera tous les accessoires et perfectionnements ainsi que les aiguilles. Il y aura aussi, en tout temps, au magasin, un stock complet des dites machines à coudre. Les ordres pour réparations, retouches et mise en état seront promptement exécutés.

GROVER & BAKER, S. M. CO.

S'adresser à M. A. PECK, agent-général dans le Sud, 153 rue du Canal, (à côté de D. H. Holmes.) Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Demandez les listes de prix ou les circulaires.
1er juin—1m. PP

Demande d'employé.

Un jeune homme parlant l'anglais et le français trouvera un emploi permanent pour apprendre une profession lucrative. Une personne ayant des connaissances dans le travail des métaux serait préférée.

S'adresser aux bureaux de l'Union [illegible], 9 rue St-Louis, au premier. 12juin—3t

On demande à acheter

A un prix raisonnable, pour l'usage d'une famille à la campagne, un CHEVAL de [illegible] [illegible] [illegible] à l'usage de la [illegible]. S'adresser à Post Office Box G., en mentionnant le prix et l'endroit où l'on pourra voir le cheval.
12 juin—

PAUL GELPI & BRO.

[illegible] Rue Decatur [illegible]

[illegible] de la marque [illegible], de Gênes;

800 boîtes Macaroni, Vermicelli et Pâte assortie.

250 boîtes Macaroni et Vermicelli en paquets de 1 livre.

500 demi et quarts de boîtes Macaroni et Vermicelli.

100 boîtes Savon de Castille Italien, [illegible], blanc et rouge.

100 boîtes Vermouth Italien & Co. Turin.

500 paniers Huile d'Olive en grandes et demi-bouteilles, G. L. Ragioghi & Co.

10 juin—3 f

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A ouvert un bureau de consultation au No. 29, rue St-Philippe, analogue [illegible].

Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 3 heures.

Résidence—No. 114 rue Bourbon.
15 fév—1P

AVIS.

[illegible] Nouvelle-Orléans, 11 juin 1879.

[illegible] et une Soirée dansante auront lieu le MARDI, 17 juin 1879. Chaque invitation devra être signée, et contenir le nom de la personne invitée. Chaque membre a droit à cinq invitations qui lui seront fournies sur demande adressée à

G. W. NOTT,
Secrétaire et Trésorier,
104 rue Canal.

11juin—3t PP

AVIS SPÉCIAL.—Le vapeur HEROINE commencera son nouvel arrangement de départs le 15 juin, faisant DEUX EXCURSIONS les Dimanches, Mercredis, Jeudis et Samedis, et [illegible] de fret tous les jours jusqu'à 4 heures du [illegible]. Voir son annonce.

W. G. COYLE.
36 rue Carondelet.

12 juin—3t

POUR MANDEVILLE.

Le steamer en fer, rapide et bâti sur la Clyde,

HÉROÏNE,

NOUVEL ARRANGEMENT COMMENÇANT DIMANCHE, 15 JUIN 1879.

Départs de l'extrémité du nouveau bassin :

Excursion du DIMANCHE à l'arrivée des trains de 7 A. M. et de 2 et 3 P. M.

LUNDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

MARDI,

Excursion du MERCREDI, à l'arrivée des trains de 9 A. M., et de 2.30 et 3 P. M.

Excursion du JEUDI, à l'arrivée des trains de 7 A. M., de 2.30 et 3 P. M.

VENDREDI, à l'arrivée du train de 9 A. M.

Excursion du SAMEDI, à l'arrivée des trains de 7 A. M. et de 5 P. M.

RETOUR : Partira de Mandeville ;

Excursion du DIMANCHE, à midi et à 6 P. M.

LUNDI, à 7 A. M.

MARDI, à 7 A. M.

Excursion du MERCREDI, à 7 A. M., 1 P. M. et 6 P. M.

Excursion du JEUDI, à 7 A. M., 1 P. M. et 6 P. M.

VENDREDI à 7 A. M.

Excursion du SAMEDI, à 7 A. M., 1 P. M. et 6 P. M.

Prix pour Mandeville et Lewisburg

Cinquante (50) cents.

PRIX POUR LES JOURS D'EXCURSION :

(Des deux côtés du Lac)

Le dimanche, aller et retour, [illegible]
Le reste, aller et retour......[illegible]

Le fret sera reçu au pont Magnolia, Nouveau Canal, côté de la rue Dryad, tous les jours, dimanche excepté, jusqu'à 4 P. M.

Pour le passage, s'adresser à

W. G. COYLE,
36 rue Carondelet, coin Gravier.

Repas 50 cents à
l'HOTEL COLOMBE,
Près le débarcadère du "Héroïne," à Mandeville.
26 mai—

AVIS.

LE GRAND TIRAGE
—DE LA—
LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE,
AURA LIEU
MARDI, 17 JUIN,
A 11 heures du matin.

Le TIRAGE aura lieu au-dessus du bureau de la Compagnie sous le contrôle et la direction des Généraux J. A. EARLY et G. T. BEAUREGARD

GROS LOT
$100,000

Nombre total de lots gagnants
11,279

Billets Entier - - $10.

Des parties de billets en proportion.

Demis, Cinquièmes et Dixièmes.

3 juin—7t—PP

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126,

A reçu par le steamer Toulouse et mettra en vente

LUNDI, 14 AVRIL,

Un assortiment choisi de NOUVEAUTÉS en Tissus français, comprenant :

Costumes en percale français,

Peignoirs en percale français,

Fichus en soie,

Pékin satiné,

Beiges tout laine,

Nouveautés en Grenadine noire.

Il invite ses clients et le public à venir examiner ces nouveautés.
15 [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Aibin (Pierre)	Juvin (Eugène)
[illegible] (Mlle)	[illegible]
[illegible] (Joseph)	Lemettre [illegible]
[illegible] (les enfants)	Lemettre [illegible]
[illegible]	Lonne (Albin, Marie)
[illegible]	Lonne (Auguste, Joseph)
Capdeville (Jean)	[illegible]
[illegible]	Michel (Joseph, César)
[illegible]	[illegible]
[illegible] (Albert)	[illegible] (Marie)
[illegible] (Jean)	Marchal (Emilie)
[illegible] (Alexandre)	[illegible] (Marie)
Dumé (Félix)	Paquelier (Joseph) dit
D'Honeur (Pierre)	[illegible]
[illegible] (Auguste)	[illegible] (Ludovic)
[illegible] (Charles)	[illegible]
[illegible]	Peloux (André)
[illegible] (Pierre)	Renaud (Augustin)
[illegible] (Louis)	[illegible]
[illegible] Lefèvre	[illegible] (Antoine, Baptiste)
[illegible] (Jacques, Au- gusta)	[illegible] (Pierre)
[illegible] (Vve Adeline)	Wertpe (Louis)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, ce 11 juin 1879.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
12 juin—[illegible]

Chaussures.

Au coin Royale et Ste-Anne.

60 Jours seulement.

RABAIS !

RABAIS

Extraordinaire !

STOCK IMMENSE ET VARIÉ.

500,000 Paires

Chaussures !

Chaussures !

Provenant des ateliers :
McDONALD, SILAS & Co.
C. D. BRIEHMAN & Co.
KALSON & BARNETT.

Ces marchandises, sortant des premiers ateliers des Etats-Unis, sont confectionnées sur les modèles les plus récents.

La supériorité des matériaux, jointe aux conditions exceptionnelles de vente, offre aux acheteurs des avantages jusqu'ici inconnus.

Ainsi on peut acheter

A LA

Maison Ste-Anne

Chaussures lacées, enfants, valant $2 à 25 cents	
Bottes boutonnées ..	1 50 à 75 cts
Chaussures en [illegible] ..	3 à 61 60

30,000 Chaussures décolletées,

Telles que :

Aimée, Cracoviennes,

Anglaises, Bonnets,

Arundelle, Chevreau de,

Valant $3 00 vendues à $1 60 à $1 25.

Bottes en chevreau extra fines valant $4 00 vendues à $2 25.

L'Odeyoka, bottes nouveau genre à $2 50.

5,000 paires pantoufles Lilliputiennes. Chevreau fin à 65 cents.

100,000 paires bottes, brodequins unis ou élégants, de tous genres.

Lacées depuis 50 cents à $1 50.

VENEZ TOUS VOUS CHAUSSER.

La vente est sans réserve.

AU COIN ROYALE & Ste-ANNE

29 mai—m 12 juil

SALON DE BARBE.

Le soussigné prévient ses amis et ses clients qu'il vient d'ouvrir de l'Ammaniche 44 rue St Charles (Salon de Barbe) et qu'il envoie [illegible] 14 juin, pour son propre compte, au No 34 rue Carondelet, un Salon dont le service ne laissera rien à désirer. Il n'y emploiera que des barbiers de premier ordre et il espère mériter [illegible] de la faveur du public.
11 juin—3t P. MARCHAL.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 19 juin pour la vente des privilèges à la Fête Annuelle du Quatre de Juillet des Glaneurs, à savoir :

Les Barres.
Confiseries et Débit de Soda.
Salon de Crème à la Glace.

Les propositions peuvent être faites séparément ou pour le tout. Le Comité se réserve le droit de rejeter une ou la totalité des offres. Nous avons cette année le seul droit de terrain. S'adresser à
A. HANEMAN,
Lock Box 19.
6 juin au 19—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant : Pendant l'année finie le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente :

Risques de feu		$615,774 30
Risques maritimes		18,955 32
Risques de rivière		29,701 75
Total des primes		$664,431 37
Moins primes non acquises		111,263 00
Primes nettes 31 mai 1879		$543,178 37
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$61,066 06	
Sur risques maritimes	18,964 60	
Sur risques de rivière	5,383 20	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,625 11	
Réassurances et primes remboursées	17,930 61—	166,998 89
		$136,969 46
Réserve pour pertes non-payées		22,600 00
Profit		$114,369 46

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché :

Propriétés foncières	$366,178 35
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	122,541 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	100,000 35
Billets à recevoir	63,863 48
Primes en voie de collection	35,000 21
Scrip de ville	3,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,393 41
	$712,287 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, } Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. }

Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs :

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—3P

AVIS SPECIAL.
Steamer HEROINE.

Recevra le fret pour Mandeville et Lewisburg cette semaine, Jeudi, Vendredi et Samedi, au Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia, côté de la rue Dryad.

W. G. COYLE,
36 rue Carondelet.

HENRY ZUM FELDES,
GERMAN COMPRESSED YEAST.

Le meilleur levain sur le marché et celui dont se servent les principales boulangeries des Etats-Unis. Prix, 15 cts la livre. Dépôt No 3 rue Carondelet.

CONNOLLY BROS,
Agents.

3 juin—7f

Changement de local.

Les bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance Company ont été transportés au No 36 de la rue Carondelet, l'ancien local de la Compagnie coin Carondelet et Gravier est à louer.

AND. PATTON,
Secrétaire.

3 juin—7f

AVIS—Nouvelle-Orléans, 6 juin 1879.—L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans a transporté ses bureaux No. 196, rue du Canal.

G. LAHAUX,
Secrétaire.

7 juin—7f

On Ne VEND PAS !

On ne vend pas ! !

ON DONNE !

ON DONNE ! !

C'est le cas ou jamais de le dire.

JUGEZ-EN :

POUR 50 SOUS

Vous achetez une paire de pantoufles à talons pour dame.

POUR 75 SOUS

On vous offre les bottes élégantes, pour enfants.

POUR $1.00

Une bonne paire de bottines, en prunelle pour dame.

POUR $1.00

Bottes élégantes, pour dames.

POUR $1.10

Une jolie paire de pantoufles à straps. Et plusieurs autres lots dont les prix seraient trop longs à énumérer. Mais tous ces lots sont en vente à l'ETOILE ROUGE et c'est tout dire.

Dernières Arrivages !

Dernières Arrivages ! !

Par Steamer et Rail-Road :

100 Caisses chaussures, de la célèbre manufacture de DURBARE & CO., comprenant :

Bottes en chevreau, pour dames.
Bottes en chevreau, pour fillettes.
Bottes Brunes, Blancs et noires pour bébés.
Chaussures basses en tous genres, pour enfants.
Bottes boutonnées, en veau, pour garçons.

Un lot de souliers pour enfants, couleurs assorties, tels que : Rose, bleues, rouge et or, etc. etc.

LE TALON AMÉLIORÉ,
(The Improved Heel)

Depuis longtemps le talon, de chaussures, demandait une amélioration, et c'est grâce à nous que le public va enfin connaître le véritable bien-être et l'élégance jointe à la solidité et le bon marché réuni à toutes ces qualités.

Nous engageons toutes les dames à acheter notre chaussure à TALON AMÉLIORÉ, elles y trouveront une grande économie.

LE TALON AMÉLIORÉ

remplace avantageusement le talon Louis XV et se porte bien plus facilement et puis il est impossible de tourner le pied avec ce talon, car il est à base solide, de plus il s'use difficilement. En ayant le TALON AMÉLIORÉ.

BOTTES LOUIS XV !

BOTTES LOUIS XV !

Nous venons de recevoir la première facture de cette admirable chaussure et nous pouvons hardiment déclarer qu'on en trouve une aussi jolie à la Nouvelle-Orléans.

ESCARPINS LOUIS XV !

L'article le plus fin et le plus élégant des Etats-Unis se trouve à l'ETOILE ROUGE seulement.

BLACK CROOKS !

Reçu un grand assortiment de cet article pour hommes, jeunes gens et petits garçons.

5,000 PAIRES

Souliers de pêcheurs à 75 cents la paire.

CANOTIERS ATTENTION !

N'oubliez pas qu'à l'ETOILE ROUGE vous trouverez le soulier qui vous convient, le dessus est en toile et le dessous en caoutchouc, la glissade avec ce soulier est impossible.

NOS AMIS DE LA CAMPAGNE.

A ceux qui sont éloignés de la ville nous conseillons de nous écrire, chaque fois qu'ils auront besoin de chaussures, nous nous empresserons de leur répondre et de leur donner toutes les informations se rapportant à notre ligne. A ceux qui viennent en ville nous disons qu'ils doivent faire une visite à l'ETOILE ROUGE pour avoir une idée de ce qu'est cet établissement, si populaire dans tout le Sud.

LE PRIX FIXE

Etant la sauvegarde de l'acheteur, le propriétaire de l'ETOILE ROUGE a cru bon de l'établir dans tous les départements afin de protéger tout le monde et afin de donner autant de chances, DE BON MARCHÉ, à l'étranger qu'à l'habitué, aussi l'opinion est générale quant à la réputation de cet établissement, et jamais popularité n'a été mieux gagnée.

SOULIERS NOUVEAUX
à portée de toutes les bourses.

BOTTES CLAQUÉES,
BOTTES A "BOX-TOE,"
BOTTES UNIES, EN PEAU,
BRODEQUINS EN PEAU,
CLAQUÉS,
BOTTINES PRUNELLE,
CLAQUÉES,
BOTTINES EN PEAU,
ESCARPINS,
PANTOUFLES,
"TIES"

et quantités d'autres genres.

LES RICHES

Vont à l'ETOILE ROUGE parce qu'ils y trouvent ce qu'il y a de plus fin.

LE CONNAISSEUR

Va à l'ETOILE ROUGE parce que c'est là seulement qu'un connaisseur est satisfait.

LE PAUVRE

Va à l'ETOILE ROUGE parce qu'il y trouve du bon à bas prix.

LE GENDRE

Y conduit sa belle-mère parce qu'il sait que c'est là seulement qu'il peut la contenter.

LE MARI

Y conduit sa femme parce qu'il sait que sa la bonheur d'être chaussée à l'ETOILE ROUGE.

LA GRAND'MÈRE

Y mène son petit-fils afin de lui montrer pour plus tard le bon endroit.

TOUTE LA POPULATION

Se chausse à l'ETOILE ROUGE.

Qui n'y va pas a tort.

Heureusement que ceux-là sont rares. Tous les chemins de la ville conduisent les passants à

L'Étoile Rouge,

Coin Canal et Baronne,

Nouvelle-Orléans, Lne.

ARTHUR DURIEU,
Propriétaire.

4 juin—

BASSETTI & XIQUES.

CHOICE FRUIT SYRUPS.

(SIROPS DE FRUITS DE CHOIX.)

En caisses de Douze Bouteilles, assorties sur commande.

ANANAS, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, FLEUR D'ORANGER, NATUREL, VANILLE, GROSEILLE, ORGEAT, ROSE.

Nous recommandons nos Sirops de fruits pour leur pureté. Notre nom et notre marque de fabrique sont sur les étiquettes.

67 et 69 RUE DECATUR.

10mai—3m

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, est ouvert depuis le 1er mai 1879. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'intestins, de dérangements des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes; les femmes atteintes des affections dont elles souffrent habituellement—ne sauraient recourir à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les premiers médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des allées pour les amateurs de pêche. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Ala. Ou à B. WARD, Mobile, Ala., agent général pour la vente des eaux. 13 mai—3m.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 25 coin de Chartres et 30 rue Esplanade, Nlle-Orléans.
17 [illegible] 79—1 an.

PHARMACIE DUCONGE.

30........RUE DE CHARTRES........30
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Le personnel de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de :

MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on peut trouver dans un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec exactitude. Dépôt de Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du William's Dysentery Remedy.
1 sept 78—1 an

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans,

INCORPORÉE EN AVRIL 1867.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIÈRE AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS.

LES PERTES SONT RÉGLÉES ÉQUITABLEMENT et PAYÉES PROMPTEMENT.

E. PEYCHAUD, W. ALEX. GORDON,
Président. Vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

4 juin—1m P P

AVIS IMPORTANT
A TOUS CEUX QUI FONT USAGE DU GAZ.

Grande réduction dans le prix du Gaz, pour faire la cuisine et chauffer les maisons.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans,

Nlle-Orléans, 4 juin 1879.

Cette Compagnie fournira du gaz pour faire la cuisine et chauffer les maisons, au moyen de compteurs spéciaux, à taux aussi complètement au gaz pour l'éclairage, au taux de $2 par 1,000 pieds cube, avec un escompte de 25 pour cent quand on paiera promptement.

Il sera prochainement exhibé au bureau de la Compagnie un assortiment varié de poêles à gaz perfectionnés; on pourra les acheter ou les louer à des conditions libérales.

La Compagnie fournira gratuitement les compteurs et les tuyaux de raccord, et elle n'exigera pas de nouveau dépôt pour garantir le paiement des comptes.

L'attention des chefs de famille et des propriétaires de restaurants et de pensions est appelée d'une manière toute particulière sur ce qui précède, aucun combustible ne pouvant être comparé au gaz au prix fixé ci-dessus sous le rapport du bon marché et de la commodité.

JAMES JACKSON,
Président.

6juin—1m

VENTE
pour écouler le Stock

NOUS avons toujours eu l'habitude d'écouler notre vaste stock de

Marchandises d'Été

à mesure que la saison s'avance, de manière à faire place aux

Marchandises d'Automne et d'hiver.

Nous avons l'honneur de prévenir notre clientèle que nous avons réduit nos prix dans une telle proportion que nous serons à même de faire promptement de très fortes ventes. Pour le moment, notre stock est complet sous tous les rapports. Nous ne tenons pas de

"Marchandises avariées"

Nous ne vendons que des marchandises en "EXCELLENT ETAT." à des prix fort réduits afin de recommencer les affaires en automne avec un stock entièrement nouveau.

Etoffes pour Robes

Le dernier steamer nous a apporté un nouveau choix d'étoffes pour robes, du genre le plus exquis comme dessin et comme modèle : Nous les vendons à des prix qui nous permettent de les écouler rapidement.

Articles de deuil

En fait d'articles de deuil, nous avons tout ce qu'il y a de mieux comme variété, qualité et bon marché. Nous vendons nos Delaines noires, tout laine, à 25 cts et au-dessus, chaque Bunting noir à 15 cts.

Marchandises du pays.

Quoiqu'une hausse de 25 pour cent se soit déclarée dans les marchandises du pays, nous maintenons néanmoins nos prix réduits d'autrefois.

Bas et Bonneterie.

Nos rayons de bonneterie sont remplis d'articles de choix et des plus beaux modèles, dont les prix de vente sont de beaucoup moins inférieurs à ceux de n'importe quelle autre ville des Etats-Unis.

Il y a d'excellents marchés à faire chez nous dans les Broderies et la Dentelle Torchon.

Nous exposons en ce moment le stock le plus considérable de

Articles de Blanc

qui ait jamais été déballé à la Nouvelle-Orléans, et nous les cédons à des prix étonnamment bas. Piqué Blanc, à 5 cts et au-dessus; Victoria Lawns, à 15 cts et au-dessus; Paris Lawns, à 50 cts et au-dessus, etc., etc.

On peut aussi faire de bonnes affaires chez nous en Ombrelles françaises et Ombrelles.

Linge de dessous pour Dames.

Nous donnons à ce département, un soin tout particulier, et tous les articles, quelque faible qu'en soit le prix, sont faits des meilleurs matériaux.

DIVERS.

Nous vendons à des prix très bas nos TAPIS, NATTES, TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DE DENTELLE, CORNICHES, RUGS, PAILLASSONS, etc., etc., etc.

Nous remplissons avec le plus grand soin les commandes de la campagne et nous envoyons des échantillons quand on nous les demande.

B. & W. Cromer,
141 - - CANAL - - 141
Coin Bourbon (Bâtisse Touro.)

N. B.—100 rouleaux Nattes blanches, venant d'être reçus, à $5 le rouleau contenant 40 verges.
25 mai—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 juin—CLASSE No 139.

Tirage de 4 heures P. M.

9	47	13	20	22	63	17	27	56	73	60

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous avons apposé notre signature Ce 12 juin 1879—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

ARTICLES DE MODES.

Mme Emery,

14.........Rue de Chartres.........14

Ayant reçu un assortiment de choix d'articles de modes fashionables, nous engageons les dames de venir examiner. Elles y trouveront un stock d'ARTICLES DE PAILLE importés et américains, le tout du dernier genre.
22 mai—1 m

NATTES,
NATTES.

Nous sommes prêts à offrir un assortiment très complet de NATTES venant d'être reçues.

D. H. HOLMES
155 rue du CANAL, et
15 rue BOURBON.

[illegible]

Venant d'être reçu,

UN GRAND ASSORTIMENT DE CHOIX DE

NATTES DE CHINE, à carreaux, blanches et de fantaisie,

Serres, Rideaux de Dentelles, Toiles Cirées, Nattes Coco,

ARTICLES DE TAPISSERIE.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

A Prix plus réduits qu'on ait jamais vu à la Nouvelle-Orléans.

VENEZ EXAMINER. 16av—1P

PHARMACIE GÉNÉRALE

Ancienne Chartres et St-Philippe

CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de

MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.

Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS.
1avril—1P

MÉDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

ALPH. WALZ,

Propriétaire et fabricant du célèbre

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et [illegible], un fortifiant, et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce Bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison [illegible] & Co., pour la vente de la célèbre bière AURORA LAGER BEER, en barils et en bouteilles. No. 38 rue Conti, entre Decatur et [illegible].

Le nouveau remède de la Louisiane.

Le plus grand sirop du siècle et le meilleur contre la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorrhagie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la débilité générale, commencement de consomption, etc......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par toutes les [illegible] [illegible]. Le TONIQUE DU VIN, fait avec le même produit du [illegible], est un fortifiant, stimulant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, et la dernière épidémie a développé le fait que c'est un sûr prophylactique contre la dyspepsie et contre toutes les fièvres. Vente d'immenses des de l'Evening Post. Vendu par tous les principaux pharmaciens. Dépôt, rue du Camp No. 166, Nlle-Orléans.
[illegible]

A VENDRE

Pour cause de santé une PHARMACIE située dans le Second District. Pour les informations nécessaires s'adresser au bureau de l'ABEILLE.